



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHÉRON

## SEJOUR DE VACANCES JUILLET 2018

Au Village Vacances du Hameau de La Baume à LA ROQUE  
D'ANTHERON

Du lundi 23 juillet au mercredi 25 juillet 2018

## PROJET PEDAGOGIQUE



### Equipe d'animation

Directeur : Roudet Boris

Animateurs : Mégane LEGRAND, Cyril GRANON  
Karine VASSEUR, Joan MICHEL

# SOMMAIRE

## I. Situation du séjour de vacances :

1. Lieu et environnement du séjour
2. Moyens matériels
3. Moyens de transports

## II. Volontés éducatives de l'ACM La Maison de l'Enfance et de la Mairie de La Roque d'Anthéron

## III. Le public

## IV. L'équipe pédagogique :

1. Composition de l'équipe
2. Organisation des journées de travail de l'équipe d'animation
3. Les volontés éducatives de l'équipe pédagogique
4. Rôles et fonctions de l'équipe éducative
5. Les réunions

## V. Les locaux et utilisation des espaces

## VI. Les objectifs pédagogiques du séjour :

1. Permettre un espace de socialisation et de découverte de la vie en collectivité, un espace d'expérimentation et d'exercice à la citoyenneté
2. Permettre un accueil et une gestion de la vie quotidienne respectant les besoins des enfants
3. Favoriser la responsabilité et l'autonomie chez les enfants durant les repas
4. Favoriser la relation parents, enfants, équipe d'animation
5. Permettre une organisation qui tienne compte du besoin d'activités diverses des enfants
6. Favoriser l'éducation à l'environnement
7. Permettre que l'enfant soit acteur de ses vacances

## VII. Relations Adultes/Enfants, Adultes/Adultes, enfants/enfants

## VIII. La sécurité et les aspects réglementaires

## IX. L'évaluation

## X. Annexe

## Situation du séjour de vacances

### 1. Lieu et environnement du séjour

Entre Durance et Luberon, en plein cœur de la forêt provençale, le hameau de la Baume est situé à 2 km du centre village de La Roque d'Anthéron. Ce village a la chance d'être niché au cœur d'un environnement exceptionnel: La Provence.

Le Hameau de la Baume se trouve à l'orée de la forêt de la chaîne des Côtes, face au Luberon et juste au-dessus de l'abbaye cistercienne de Silvacane. Il est d'un confort simple et agréable, pour les passionnés de randonnée, 170 km de sentiers pédestres tout autour du centre.

Le hameau de la Baume est un centre de vacances adapté à l'accueil de classes vertes et rousses, de classes transplantées ou de séjours de formation mais aussi des particuliers, des comités d'entreprises, et des séminaires. Équipé de terrains de sports, d'une piscine et de jeux d'enfants, il bénéficie de la création d'un parcours botanique spécifique à la forêt méditerranéenne et d'un environnement préservé unique avec ses 6 000 hectares de nature sauvage : pinèdes, chênaies, garrigue, rochers, grottes... Autre avantage pour les enfants : il n'y a pas de route sur le site ; ils peuvent donc se promener en toute sécurité.

192 bungalows: 22 (de septembre à juin), 10 bungalows supplémentaires de juillet à août, et 2 dortoirs de capacités : 16 lits chacun compose le village vacances du Hameau de la Baume.

Et également à disposition, un restaurant, une salle TV, une grande salle d'activité, une piscine-pataugeoire d'extérieure, un terrain de jeu pour enfant, des terrains de sports : boules, volley et basket, 2 tables de ping-pong, 1 parcours botanique (1 km, 10 panneaux).



## **2. Moyens matériels**

- Un équipement stéréo
- Des jeux de sociétés, livres
- Du petit matériel sportif (ballon, raquettes, boules de pétanque...)
- Du petit matériel consommable, sera acheté pour effectuer des activités manuelles et du matériel de récupération sera acheminé sur place
- Du matériel administratif (stylos, feuilles, crayons, scotch, ciseaux...)

## **3. Moyens de transports**

- Un bus municipal de 22 places sera à disposition si nécessaire.

Volontés éducatives de l'ACM La Maison de l'Enfance et de la Mairie  
de La Roque d'Anthéron

Le séjour est organisé par le service Enfance de la Maire de LA ROQUE D'ANTHERON en juillet 2018 pour 24 enfants de 6 à 11ans.

Il aura lieu du lundi 23 au mercredi 25 juillet 2018. Chaque groupe sera constitué de 12 enfants :

Un groupe de 10 filles et un groupe de 14 garçons, encadrés par un directeur BPJEPS (Brevet Professionnel) stagiaire, trois animateurs diplômés BAFA (Brevet d'Animateur) et un éducateur sportif diplômé B.E (Brevet d'Etat).

Les animateurs et le directeur du séjour se sont rendus sur le site afin de vérifier que le centre de vacances correspond bien aux normes de sécurité en vigueur. Les lieux de pratique des activités sont pour la plupart situés à proximité du centre, ce qui limite la durée et la fréquence des trajets à effectuer. Ce séjour devra être un moment privilégié dans la vie de chacun des participants et des membres de l'équipe d'encadrement.

Il est nécessaire de permettre à chaque participant de vivre des activités collectives ou individuelles.

Le bon déroulement dépendra certes des personnes présentes, mais aussi des choix d'orientation recensés dans ce projet pédagogique.

Ce séjour est la continuité du projet pédagogique de La Maison de l'Enfance et du programme d'activité du mois de juillet sur le thème du voyage

En effet, les objectifs visant à sensibiliser les enfants à l'environnement, la citoyenneté et l'ouverture à la culture, sont au centre de mon projet pédagogique.

## Le public

### ♦ Public accueilli dans notre Séjour de vacances

Il s'agit essentiellement des enfants du village de LA ROQUE D'ANTHERON.

Soit un effectif maximum de 24 enfants âgés de 6 à 11 ans, durant les vacances d'été lundi 23 au mercredi 25 juillet 2018:

- 10 filles âgées de 6 à 11 ans
- 14 garçons âgés de 6 à 11 ans

### ♦ Les besoins fondamentaux de l'enfant

#### → Physique :

Développement de la dextérité, augmentation de ses capacités et de sa concentration, importance d'une bonne qualité de sommeil et alimentaire, besoin de se dépenser.

#### → Psychologique et intellectuel :

Début de l'esprit de compétition et du mensonge, sensibles aux actions solidaires, apprentissage ludique est remplacé par l'apprentissage fondamental : informations pures, raisonnement logique : âge du pourquoi, peur de l'échec, séparation du réel et de l'imaginaire, sait gérer son temps, s'identifie à l'adulte, apprentissage de la lecture et de l'écriture, besoin d'ordre.

#### → Affectifs :

Sensible à la justice : doit être équitable, susceptible et sensible, identification à l'adulte ou à son héros, sensible à la nature, séparation du lien maternel : le père prend sa place, l'adulte détient toute les réponses, à l'esprit de contradiction, besoin de réconfort et d'échanges avec les autres, il affirme sa personnalité et peut en devenir agressif, besoin de sécurité et d'affection : mais pas en public.

#### → Sociologique :

Devient de plus en plus indépendant, capable de se donner des règles et de les respecter, désir d'appartenance à un groupe du même sexe, besoin d'exprimer son individualité, aime les jeux collectifs, de coopération et de compétition, est très pudique.



# L'équipe pédagogique

## 1. Composition de l'équipe

L'équipe est composée de 4 personnes :

Une équipe de jours : composé de Mégane Legrand, Cyril Granon

Une équipe de nuit : composé de Karine Vasseur, Joan Michel

Directeur du séjour : Roudet Boris

1 animatrice titulaire du BAFA, 1 animateur sportif diplômé Brevet d'état (football) qui fera office d'assistant sanitaire sur le séjour. 1 animatrice BPJEPS Loisirs Tous Public et un animateur titulaire du BAFA. Un directeur stagiaire BPJEPS Loisirs Tous Public.

Un animateur référent par groupe, pour être avant tout un repère pour les enfants et permettre, les échanges d'informations, la communication et créer un climat sécurisant.

## 2. Organisation des journées de travail de l'équipe d'animation

Le planning de travail de l'équipe tiendra compte de la journée type, de l'organisation de la Vie Quotidienne et des temps de repos. Il sera finalisé le premier jour du séjour avec l'équipe d'animation.

## 3. Les volontés éducatives de l'équipe pédagogique

En cohérence avec les valeurs du projet éducatif, nous avons formulé plusieurs objectifs pédagogiques :

- Permettre un espace de socialisation et de découverte de la vie en collectivité, un espace d'expérimentation et d'exercice à la citoyenneté.
- Permettre un accueil et une gestion de la vie quotidienne, respectant les besoins des enfants.
- Permettre des temps de repas favorisant la responsabilité et l'autonomie chez les jeunes.
- Favoriser la relation parents, jeunes, équipe d'animation.
- Permettre une organisation qui tienne compte du besoin d'activités diverses des enfants.
- Favoriser l'éducation à l'environnement.
- Permettre que l'enfant soit acteur de ses vacances.

Notons néanmoins que ce projet ne pourra être figé : il évoluera tout au long du séjour, en fonction des constats qui seront effectués et des demandes des enfants.

## 4. Rôles et fonctions de l'équipe éducative

**Mon rôle** de Directeur est d'être présent sur les activités et pendant les sorties, afin d'épauler mon équipe dans ses actions, chaque fois que cela me sera possible. Je suis avant tout un animateur et je mets mon expérience au service de tous. Les fonctions de direction sont à la fois techniques, pédagogiques et formatrices. Elles doivent être prévues, réalisées et évaluées.

Elles concernent :

- ◆ Les personnes dans leur organisation et leur formation, en étant à l'écoute de tous les besoins de chacun des membres de l'équipe d'animation, de leurs difficultés, la valorisation de chacun et dans l'accompagnement, dans le quotidien et dans le travail,
- ◆ La gestion de la communication et le relationnel, que ce soit avec les enfants, l'équipe, le prestataire....
- ◆ L'alimentation : je serai vigilante dans l'équilibre et la qualité des repas servis, ainsi qu'au gaspillage,

- ◆ La réglementation, pour laquelle je mets un point d'honneur, quand à la vigilance et la sécurité de chacun de nos actes,
- ◆ Le matériel : dans les commandes, gestion, disposition et gaspillage, Le patrimoine et l'environnement : dans sa découverte et sa protection,
- ◆ Les finances et la comptabilité, dont je me porte garante d'une bonne gestion,
- ◆ L'hygiène et la santé, en m'assurant de la salubrité des lieux et en étant vigilant à l'hygiène de tous et de leur bonne santé,
- ◆ Les activités, qu'elles soient ludiques, pédagogiques et qu'elles suscitent, la découverte, la curiosité, du plaisir et la connaissance des enfants, mais aussi de la part et pour l'équipe.

Je suis également garant de l'application du projet pédagogique, j'ai à cœur d'être à l'écoute des enfants auprès desquels je travaille, afin de les accompagner sur les chemins de l'autonomie et de la citoyenneté. Être également à l'écoute de l'équipe avec laquelle je suis amené à travailler, afin qu'elle puisse également faire partager à tous, leurs valeurs, savoir-faire et connaissances.

#### → Les animateurs dans leurs rôles :

- ◆ Qu'ils épaulent les enfants dans les projets qu'ils souhaitent mettre en place,
- ◆ Qu'ils donnent vie aux projets du séjour,
- ◆ Qu'ils gèrent complètement leurs activités, de la préparation jusqu'au rangement et qu'ils en assurent la sécurité,
- ◆ Qu'ils proposent des activités simples qui ne mettront pas les enfants en difficultés, qu'ils essaient leurs activités et
  - ◆ Qu'ils accompagnent le jeune, l'aident, mais ne fassent pas à sa place, lui proposent de découvrir et d'utiliser différents outils ou techniques,
  - ◆ Qu'ils soient à l'écoute, et attentifs à chaque jeune,
  - ◆ Qu'ils sachent se remettre en question, avoir un positionnement sur leurs actions, rester inventifs et dynamiques,
  - ◆ Qu'ils se tiennent régulièrement informés à tous les niveaux,
  - ◆ Qu'ils aient un esprit d'équipe,
  - ◆ Qu'ils soient impliqués dans la vie collective, les activités et les valeurs défendues,
  - ◆ Qu'ils sensibilisent les enfants au respect des règles de sécurité et d'hygiène,
  - ◆ Qu'ils veillent à la sécurité physique, affective et morale des jeunes dans tous les temps de la journée, - qu'ils ne boivent pas d'alcool ou ne fument dans le centre,
  - ◆ Qu'ils soient punctuels dans le déroulement de la journée.

## 5. Les réunions

#### → Préparation du séjour :

L'équipe se réunira une fois lors d'une réunion de préparation : lecture, discussion et approbation du projet pédagogique. Nous préparerons le départ, nous finaliserons les besoins et si besoin, nous listerons et / ou préparerons le matériel.

#### → Présentation aux parents du séjour :

Une réunion d'information des parents avec le directeur et les animateurs, sera organisée peu avant le départ.

#### → Réunion de formation et bilan de fin de séjour :

le directeur assurera un rôle de formation dans les domaines de la pédagogie, de la gestion des activités, de l'hygiène, et de la santé, ainsi que sur le plan relationnel. Il est la garante de l'application du Projet Éducatif de

l'organisateur, de même que du Projet Pédagogique, et en rappellera les grands principes. Deux réunions de bilans seront organisées : une première avec l'équipe d'animation en début de séjour, et une deuxième en individuel en fin de séjour.

→ Transmissions d'informations équipe de jour/ équipe de nuit :

Entre 18h et 18h30, les animateurs (excepté l'animateur de surveillance) et le directeur se réuniront pour faire le bilan de la journée et organiser les suivantes. Chaque réunion comporte : un bilan rapide et synthétique de la journée passée, une préparation du lendemain, une régulation de l'équipe d'adultes si nécessaire, un retour sur les objectifs pédagogiques et si besoin un ajustement du projet pédagogique. Un cahier de suivie entre l'équipe du jour et l'équipe de nuit sera mis en place pour permettre à tous les animateurs d'être informés de tout changement. Cela permettra ainsi de faire le lien entre eux.



## Les locaux et utilisation des espaces

Le village vacances du Hameau de la Baume est constitué de 192 bungalows: 22 (de septembre à juin), 10 bungalows supplémentaires de juillet à août, et 2 dortoirs de capacités : 16 lits chacun ou nous logerons durant c'est 3 jours et 2 nuits (voir plan ci-dessous). Notre utilisation personnelle se fera comme suit, tout en respectant le règlement intérieur, les locaux et les personnes travaillant et évoluant dans les lieux.

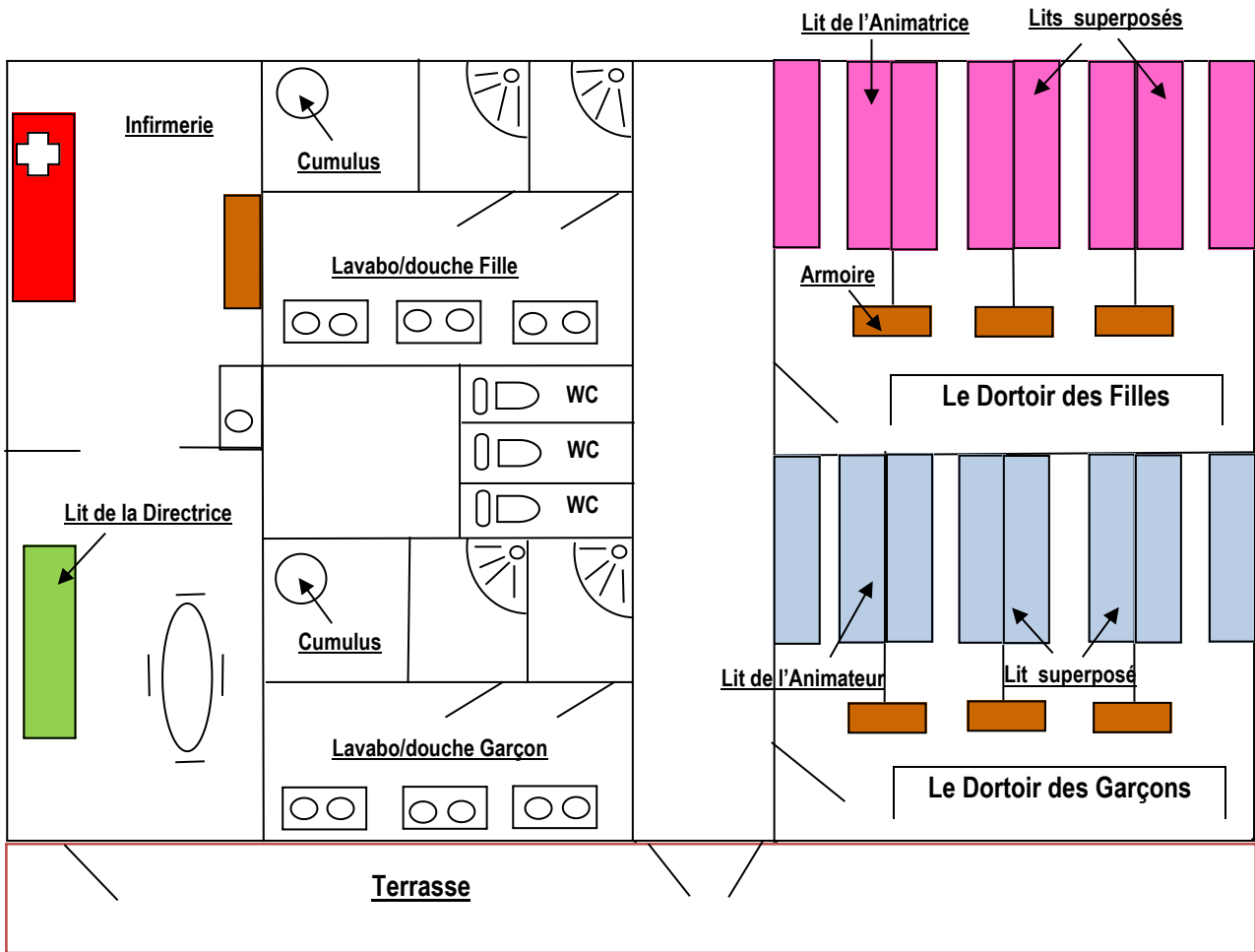
Notre bungalow est équipé de 2 dortoirs de 8 lits superposés (couvertures et d'oreillers fournis), d'une armoire pour deux, WC et douche, d'une infirmerie et une chambre de direction.

Le directeur aménagera une chambre qui sera utilisée comme coin d'infirmerie en cas de nécessité. Le directeur occupera cette chambre tout le long du séjour, et la mettra à disposition, s'il y a des malades, afin de les isoler du groupe pour éviter toutes contaminations.





**Plan du bungalow**



→ L'extérieur :

Une grande salle, qui servira de lieu pour toutes les activités, les temps calmes et pour les veillées.

Un restaurant avec une salle à manger, pour tous les repas et petit déjeuner.

La piscine, aura des heures d'ouverture et sera surveillée par une animatrice diplômée Surveillant de Baignade. Il faudra y respecter la réglementation imposée par elle.

Des terrains de sport : boules, volley et basket, 2 tables de ping-pong, les enfants pourront se faire des parties pour le plaisir, et organiser des tournois.

Des départs de randonnées, il y a des sentiers balisés que nous pouvons rejoindre à pied du site, des promenades pourront être envisagées.

**Pour tous les lieux, le respect de l'environnement, des personnes, de la faune et de la flore est obligatoire.**

## Les objectifs pédagogiques du séjour

### **1. Permettre un espace de socialisation et de découverte de la vie en collectivité, un espace d'expérimentation et d'exercice à la citoyenneté**

Nous faciliterons l'intégration de chaque enfant dans le ou les différents groupes et dans tous les temps du séjour, par le biais des jeux collectifs, des jeux de connaissances, des jeux d'équipe, mais aussi dans les projets proposés, les initiatives prises, en les faisant partager à tous.

Nous organiserons avec les enfants des temps d'échanges, des temps de parole, des temps où ils peuvent donner leur avis sur les activités et la vie du groupe.

Nous définirons avec les enfants des règles de vie, leurs droits mais aussi leurs devoirs.

Nos valeurs sont de partage, de laïcité, de solidarité et de respect d'autrui, nous serons vigilants à ce qu'elles soient expliquées et appliquées.

Nous répondrons dans la mesure du possible à TOUTES les questions des enfants quelles, qu'elles soient !

La vie en collectivité est très importante, aussi nous travaillerons l'autonomie pendant les temps de repas (débarrassage, nettoyage des tables...), l'organisation du rangement des activités, le respect des matériels, des locaux, des lieux, quels qu'ils soient et des personnes.

Tout devra être organisé de façon à respecter le rythme de vie des enfants

### **2. Permettre un accueil et une gestion de la vie quotidienne respectant les besoins des enfants**

♦ Une visite du centre et de ses environs, le premier jour du séjour, est proposée aux enfants, avec une explication des règles de fonctionnement, règles de vie, d'utilisation des locaux et du matériel, des supports écrits pourront être mis en place par l'équipe d'animation et les enfants.

♦ Afin de gérer au mieux l'organisation, le directeur proposera un placement des enfants dans chaque dortoir, connaissant bien le groupe, elle connaît les affinités et les complicités de chacun. Cette proposition de placement, pourra être débattue par les enfants, ils pourront proposer une autre solution, dans la mesure où celle-ci respecte

toute les conditions requises (pas de chambre mixte, pas trop de différence d'âge...). Ils pourront changer de « chambre » au cours du séjour à leur demande ou à celle de l'équipe.

Chaque groupe d'enfants peut établir les règles de vie particulières à leur chambre en début de séjour. Le rangement, le balayage et l'entretien des dortoirs seront recommandés et organisés, avec les enfants, fait par eux, pour le bien-être de tous.

Une organisation sera établie pour que chaque animateur soit référent d'un groupe d'enfants.

- ◆ Les enfants peuvent se lever à partir de 7h. Le petit déjeuner est servi de 7h à 9h. Il est bien évident qu'un réveil maximal sera imposé, en cas de départ en activités imposées. Sinon les jeunes auront la possibilité de retourner dans leur chambre jusqu'au moment des activités.

- ◆ De 13h à 14h, quand tout le monde a terminé de manger et si les activités prévues l'après-midi sont sur le site, les enfants pourront retourner dans leurs chambres ou dans les coins de jeux aménagés s'ils le souhaitent. Ce sont des temps libres, pour eux, l'occasion de se reposer, de lire, de jouer, de ne rien faire..... Ce temps pourra aussi se faire de 20h à 21h avant la veillée. Le temps libre est une activité à part entière, durant laquelle l'équipe reste maîtresse de son déroulement.

Nous aménagerons des coins d'activités dans la grande salle, permettant des jeux en autonomie, tout autant qu'accompagnés et pour lesquels, nous serons à l'écoute des enfants (jeux de société, un espace lecture ...). Mais aussi un coin repos pour les enfants qui en manifesteraient le besoin, de farniente, de rêverie, de papotage...

- ◆ La veillée se termine vers 22h (sauf exception). Cela permettra aussi un coucher des enfants étalé de 22h à 22h30. Le moment du coucher est un moment important pour lequel les animateurs devront être à l'écoute des enfants. C'est l'occasion de gérer la vie de la chambre et de noter les besoins et envies de chacun.

- ◆ Un inventaire des valises de chaque enfant sera réalisé le premier jour du séjour, et le dernier jour, de façon à ne perdre aucun vêtement. L'équipe d'animation sensibilisera les enfants à cela, en réalisant l'inventaire propre à chaque enfant.

- ◆ S'il y a besoin de laver des vêtements en cours de séjour, il y a une machine à laver à notre disposition au centre de loisirs de La Maison de l'Enfance, sinon, les vêtements seront restitués en l'état, mais triés et mis séparément en fonction de leur état de propreté. Tout sera mis en œuvre pour que tous les vêtements soient restitués. **En aucun cas l'équipe d'animation, ne sera tenue pour responsable des vêtements perdus par les enfants.**

- ◆ Un animateur ou animatrice, surveille les douches dans le dortoir, il vérifie le passage de tous dans le créneau imparti, cela sera organisé chambre par chambre. Les enfants peuvent évidemment se doucher à un autre moment de la journée (si envie, besoin ou selon activités), dans la limite des possibilités.

- ◆ Concernant les objets de valeur (bijoux, console de jeux...) Il est très fortement conseillé de ne pas mettre des bijoux de valeurs aux enfants ou permettre les consoles de jeux. Si les enfants accepte de nous les confier,  **dans tout autre cas l'équipe d'animation ne sera pas tenue pour responsable de la perte des bijoux, ou objets de valeurs.**

### **3. favoriser la responsabilité et l'autonomie chez les enfants durant les repas**

Les repas sont confectionnés sur place et sont pris de :

- ◆ Entre 7h et 9h pour le petit déjeuner
- ◆ Entre 12h et 13h30 pour le déjeuner
- ◆ Vers 16h30 pour le goûter
- ◆ Entre 19h et 20h30 pour le dîner

Avant la préparation des repas, les animateurs procéderont aux rituels passages aux toilettes et lavages des mains.

Les enfants se serviront eux-mêmes, lors du déjeuner et du dîner. Ils seront responsabilisés sur les quantités dont ils se servent, surtout au moment du petit déjeuner. La règle étant de devoir partager, goûter à tous les plats, et ne pas gaspiller.

Une bassine avec des éponges sera à la disposition des enfants pour nettoyer la table et le plan de travail après chaque repas. Ils devront s'assurer également, qu'il n'y a plus de morceaux de pain, serviettes en papier... sur le sol. Nous impliquerons aussi les enfants dans le rangement du matériel, afin de leur permettre d'accéder à une certaine autonomie, dans les tâches de la vie collective. Les repas seront les supports d'une activité. A la fin des repas, une fois que tout est rangé, les enfants auront un temps libre jusqu'à la reprise des activités. Selon le lieu et les besoins, les pique-niques, les goûters seront acheminés sur place, par l'équipe d'animation. Des repas « sans porc », mais non Halal, pourront être servis aux jeunes, pour respecter leur sensibilité religieuse. Si allergies, PAI particuliers, ils seront respectés également dans la mesure du possible.

### **4. Favoriser la relation parents, enfants, équipe d'animation**

Cette relation est essentielle, car les parents sont tout autant garants de la réussite de l'action éducative en direction des enfants et dans la confiance qu'ils peuvent avoir dans l'équipe d'animation.

En cas de réelle urgence, contacter le directeur du centre de loisirs La Maison de l'enfance Mr Roudet Boris qui fera le relais de toutes les informations ! Je me tiendrais à disposition des parents pour tous renseignements, explications de mon projet pédagogique lors de la réunion prévue avant le départ avec eux, ainsi que l'équipe d'animation.

Celle-ci sera toujours prête à entendre et prendre en compte les suggestions des parents. Nous informerons les parents et les enfants du thème essentiel du séjour, nous communiquerons les grandes lignes du programme d'activités, ces dernières peuvent changer en fonction des souhaits des enfants, car avant tout se sont leurs vacances.

Nous ne pourrons pas recevoir de colis, ni permettre des visites de parents sur le lieu du séjour.

### **5. Permettre une organisation qui tienne compte du besoin d'activités diverses des enfants**

Nous partons du principe que durant toute la journée, les enfants doivent apprendre à faire seul, et à leurs rythme, que l'animateur est là pour l'accompagner, leurs proposer des activités, des techniques, l'éveiller, éveiller sa curiosité, découvrir son environnement et les motiver.

La place de l'animateur est nécessaire pour assurer une sécurité physique et affective, cependant, il doit parfois savoir rester en retrait. Lorsqu'un enfant joue, il exprime ses émotions les plus intimes, il se construit et découvre l'autre, il est donc nécessaire de le laisser tranquille.

Les journées seront organisées de façon à donner la possibilité aux enfants de ne rien faire, pour qu'il puisse inventer et développer leur imagination.

Les enfants seront sensibilisés, sur la notion de respect du matériel et du rangement et le respect au sens large.

#### → Aménagement de coins pour susciter des activités autonomes et favoriser le jeu libre :

Les jeux libres sont en général des activités permanentes, accessibles aux enfants, libres d'utilisation. Elles sont généralement pratiquées par les enfants dans les temps libres. Elles répondent en général aux premiers besoins d'activités des enfants.

Ce sont des coins aménagés comme suit :

- ◆ **Jeux de société** : jeux de tous âges, cartes... qui peuvent être pratiqués seul ou en groupe.
- ◆ **Activités physiques traditionnelles** : raquettes, ballons, pétanque, volley... qui permettent de se défouler, ils sont autant pour les garçons que pour les filles, ils se pratiquent seul ou à plusieurs et peuvent faire appel à l'esprit d'équipe.
- ◆ **Activités calmes** : lecture, coins détente, où les rêves et l'imagination laissent les enfants voguer tranquillement sur leurs nuages.

#### → Faire découvrir et pratiquer des jeux collectifs, des jeux sportifs et des grands jeux :

Les animateurs seront chargés de proposer aux enfants des jeux collectifs ou des grands jeux, qui tiendront compte de l'âge des enfants et de leurs capacités physiques. Ils permettront aux enfants de faire appel à leur esprit d'équipe, leur adresse et leur capacité physique, à développer des tactiques, le respect des règles et à favoriser la mixité. Ils seront organisés également dans le respect des règles de sécurité.

#### → Faire découvrir et pratiquer des jeux d'eau :

Nous avons à notre disposition une piscine, où les animateurs pourront proposer des jeux d'eau, ou laisseront les jeunes libres des activités qu'ils souhaitent faire, mais sous surveillance et selon la disponibilité d'accueil.

Les animateurs seront dans l'eau avec les enfants selon la réglementation en vigueur.

Un animateur titulaire du brevet approprié, sera chargé des encadrements des différentes baignades, son rôle devra être conforme à cette législation.

Ce sont les premières prises de conscience du corps et du regard de l'autre, nous serons de ce fait vigilants au respect de leur pudeur. L'apprentissage des règles liées à la piscine, le respect de ce lieu et des personnes qui y évoluent : faire attention aux autres nageurs, à son comportement dans et hors de l'eau. Pour cela nous expliquerons toutes les consignes nécessaires. C'est aussi et surtout le plaisir de s'amuser et de faire des jeux dans l'eau, pour cela les animateurs ou les enfants eux même, pourront proposer différents jeux.

#### → Faire découvrir et pratiquer des activités en relation avec la nature :

◆ **Ballades, pour découvrir le village, ses environ, la nature** : Ces sorties permettent de découvrir, la faune et la flore locale, ainsi que de nouvelles activités. Tous les enfants devront s'équiper d'une tenue adaptée et d'une paire de baskets, ou de chaussures de marche. Ils devront également prévoir une casquette, un sac à dos avec une bouteille d'eau.

Toutes ces sorties seront préparées selon les règles de sécurité de bases : connaissance de l'itinéraire, connaissance du lieu et durée du déplacement, et risque incendie et météorologique

### → Favoriser la découverte de son environnement et de la Roque d'Antheron

Durant le séjour plusieurs activités en lien avec la nature et l'environnement de la Roque d'Antheron seront proposés aux enfants. Pour moi il est important de faire découvrir aux enfants leur environnement. C'est aussi un moyen de toucher, sentir ou même observer la nature d'une manière différente, les enfants seront sensibilisés au respect de la nature.

Parmi les activités du séjour les enfants construiront un nichoir pour les oiseaux, découvriront la nature avec des jeux sensoriels.

## **6. Favoriser l'éducation à l'environnement**

L'éducation à l'environnement permet donc aux enfants de réfléchir à leur comportement citoyen et à la responsabilité que chacun a, vis à vis de l'environnement.

Le respect des lieux, du site, de l'environnement, de la faune et de la flore, sera incontournable !

Les enfants seront sensibilisés à la consommation de l'eau dans les divers temps (hygiène corporelle, sanitaire, nettoyage du matériel d'activité ou des tables) et au tri des déchets durant le séjour.

Mais aussi sur la découverte de la nature, l'arbre en tant qu'être vivant, les sortes d'arbres, comprendre que la forêt est un lieu où vivent des arbres mais aussi des animaux et que tout est lié et prendre conscience et utiliser ses sens pour découvrir la nature.

Lors des activités, les animateurs seront attentifs à utiliser un maximum de matériel recyclable.

Les animateurs prendront en charge avec eux, le rangement de la salle d'activité, des dortoirs (balais, poubelles...) qui le fait et comment ?

J'évaluerai ces objectifs en regardant si les lieux sont laissés propres, si les activités sont rangées au fur et à mesure, si le tri est fait, si les enfants ont appris quelque chose en matière de protection de l'environnement.

## **7. Permettre que l'enfant soit acteur de ses vacances**

Nous pensons qu'avant tout, les enfants sont acteurs de leurs vacances et que nous devons pour cela faire en sorte de les sensibiliser et les impliquer dans les projets d'animation et la vie quotidienne, car ils y jouent un rôle important.

Des activités diverses leur seront proposées (voir programme d'activités ci-joint), mais les enfants pourront également donner des idées tant autonomes, que menées, collectives, ou spécifiques.

Les animateurs organiseront des temps d'échanges, mais auront aussi l'oreille attentive lors des temps informels, pour capter des intentions, des choses non dites par les enfants.

Les animateurs seront attentifs à ce que chaque enfant puisse à un moment donné s'exprimer, en groupe comme en individuel. Proposer, discuter, argumenter, choisir, prendre des initiatives et décider, prendre la parole et respecter la prise de parole des autres ou les décisions prises, sont autant de choses qui préparent à vivre. Les animateurs accompagneront les enfants dans les projets personnels ou collectifs, dans leur expression, préparation et réalisation (matériels, compétences, faisabilité et sécurité).

Ils favoriseront pour toutes les activités, les notions de respect individuel et collectif, d'entraide et de solidarité. Les rythmes des activités du matin, après-midi et soir, se feront selon le calendrier des rotations des activités imposées. Toutes les activités devront respecter la courbe d'intensité, et faire l'objet de la part des animateurs d'une sensibilisation auprès des enfants.

Divers matériels seront mis à la disposition des enfants, les animateurs seront également à leur disposition et à leur écoute. Les animateurs aideront à l'organisation et la bonne gestion du matériel.



→ La journée type (à titre indicatif)

- ⇒ 7h00/9h00 : Temps de lever échelonné, petit déjeuner, temps d'hygiène, temps libre
  - ⇒ 9h00/9h30 : Rassemblement et échanges
  - ⇒ 9h30/11h55 : Temps d'activités
  - ⇒ 12h00/13h30 : Repas
  - ⇒ 13h30/14h00 : Temps libre
  - ⇒ 14h00/16h30 : Rassemblement, puis temps d'activités
  - ⇒ 16h30/17h00 : Goûter.
  - ⇒ 17h00/19h00 : Rangement des chambres, douches, temps libres
  - ⇒ 19h00/21h00 : Repas, temps libres
  - ⇒ 21h30/22h00 : Veillée
  - ⇒ 22h00/22h30 : Fin de la veillée et coucher
- ⇒ **Après le coucher des enfants** : réunion de l'équipe d'animation tous les soirs, pour des discussions informelles, logistiques ou informatives et fonctionnelles.

## Relations Adultes/Enfants, Adultes/Adultes, Enfants/Enfants

Pour que les relations entre tous soient bonnes, il faut mettre en place un système d'échange et de communication.

### → Les relations Adultes/ Enfants

Il est bien évident que si nous entretenons des relations de complicités avec les enfants, aucune attitude déviante, d'atteinte à la morale, d'atteinte à la pudeur ou de l'incitation à la débauche, ne seront tolérées et peuvent faire l'objet de sanctions.

Des temps d'échanges formels ou informels seront organisés pour déterminer le programme du séjour, gestion des conflits.....

Ne pas prendre pour acquis que les enfants savent comment est organisée la vie du séjour et comment nous fonctionnons ! Donner aux enfants les raisons, le pourquoi, de ces règles d'organisation.

Si nous entretenons de bonnes relations avec les enfants, nous ne sommes pas pour autant leurs copains ! Chacun devant rester à sa place et dans le respect de tous. Poser rapidement le cadre, les limites à ne pas dépasser et le négocier avec les enfants.

Nous sommes tous responsables de nos actes, nous sommes des référents pour les enfants et de ce fait nous nous devons avoir un comportement le plus irréprochable possible.

Chaque animateur sera libre de décider, si les enfants peuvent : changer d'activité en cours de route, ne pas terminer une activité, si l'on constate que les enfants manifestent un manque d'intérêt, de la fatigue... L'animateur doit s'adapter aux besoins de l'enfant, sans pour autant se laisser déborder ou être trop autoritaire, mais fixer des limites, et avant tout, promouvoir le dialogue avec l'enfant.

### → Les relations Adultes/Adultes

Dans le fonctionnement de l'équipe, se soutenir les uns les autres est important dans la gestion de « l'autorité ». Il ne faut pas que ce soit le même animateur qui intervienne de façon autoritaire afin d'éviter de stigmatiser le rôle de chacun (figure d'autorité / figure plus laxiste).

C'est par le dialogue que l'on évitera tous conflits de personnes. Le but est de travailler en équipe et dans la bonne humeur pour que nous passions tous un bon séjour.

Nous serons tous vigilants à une bonne communication et bonne entente avec le personnel prestataire du séjour ou les autres vacanciers présents, nous sommes tous associés au bon déroulement du séjour.

Pour permettre un échange, une mise en commun, l'équipe d'animation se réunira tous les jours.

### → Les relations Enfants/Enfants

Aucune bagarre, discrimination, insultes, vols, comportements avilissants, le mensonge, la moquerie, tout ce qui nuit à la vie du groupe ne seront tolérés.

Nous favoriserons des jeux structurés en équipe... pour une meilleure cohésion et gestion du groupe.



## La sécurité et les aspects réglementaires

### → Infirmierie

Deux animateurs (journée et nuit) feront fonction d'Assistant Sanitaire, ils sont titulaire du PSC1. Ils auront à charge de mettre en place, le fonctionnement de l'infirmierie et d'en faire l'inventaire.

Informers les instances médicales locales de notre présence sur le centre. Le premier jour, un entretien et une vérification des dossiers sanitaires, seront fait auprès et avec chaque enfant.

#### La fonction sanitaire implique plusieurs missions :

- ◆ S'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux ;
- ◆ Informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses, alimentaires ou autres ;
- ◆ Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments ;
- ◆ S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant ;
- ◆ S'assurer de la sécurité physique et morale des enfants ;
- ◆ Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicamenteux ;
- ◆ Tenir à jour les trousse de premiers soins.

### → Pharmacie

Une trousse à pharmacie, comprenant le nécessaire pour les plaies superficielles, de même qu'un petit carnet ou cahier, seront à la disposition des animateurs. Ils devront être pris pour toutes les sorties en dehors de l'hébergement. Un cahier d'infirmierie devra être rempli à chaque soin effectué mentionnant : le nom de l'enfant, le soin effectué, date, nature de la blessure et nom de l'animateur, nom et dates de péremption des produits utilisés (carnets qui seront tous les jours reportés sur le cahier d'infirmierie par l'assistant sanitaire).

### → L'administration de médicaments

Conformément aux articles L411-1, L4311-1 du Code de la santé publique (droit d'administration), L4161-1 (exercice illégal de la médecine) et L5111-1 (obligation de la présence d'une ordonnance) :

Il faut savoir qu'aucun médicament ne peut être administré à un mineur sans prescription médicale. Lorsqu'un mineur suit un traitement, son responsable légal doit fournir, en plus des médicaments, l'ordonnance médicale (l'autorisation, du seul responsable légal, n'est en aucun cas suffisante). Tous les médicaments ou produits dangereux seront hors de portée des enfants et stockés dans un lieu fermé à clefs dans la mesure du possible et marqués au nom l'enfant (sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition l'enfant).

### → L'Hygiène

En participant à la vie d'un séjour de vacances, les enfants sont confrontés à la vie en collectivité et à ses contraintes d'apprentissage des gestes élémentaires avec le soutien des animateurs dans les différents temps : confection des repas, repas, hygiène élémentaire (lavage des mains, aller aux toilettes), les activités, l'habillement. L'équipe d'animation se devra d'être présente, à l'écoute et éducative sur ces apprentissages, pour que chaque enfant puisse devenir autonome et prenne soin de la propreté de son corps.

Concernant les repas, seront affichés les menus, un prélèvement d'échantillon de chaque repas devra être effectué et gardé pour contrôle et respect des normes d'hygiène. Tous les affichages obligatoires seront mis en place.

### → Sécurité

Tous les enfants participants aux activités de plein air et aux sorties devront être équipés de baskets, d'une casquette, d'un petit sac à dos, d'une bouteille d'eau et d'une crème solaire (une par fratrie).

Un téléphone portable par groupe, la liste des enfants, leur feuille sanitaire et une trousse de secours sont obligatoires à chaque sortie.

Toutes les sorties seront préparées en équipe d'animation et les enfants informés de leurs déroulements et des règles à appliquer tous les jours par les animateurs.

Notre utilisation de la voie publique piétonne ou routière, est placée sous l'égide du Code de la Route et de ce fait sera respecté.

En cas d'accident toutes les mesures et déclarations seront faites, des fiches de signalement sont mises à la disposition des organisateurs et directeurs afin d'informer la DDCS de la survenance d'un accident. Tous les affichages obligatoires seront mis en place, la consultation par l'équipe de la réglementation sera possible, en cas de doutes nous prendrons conseil auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse des Sport et de la Cohésion Sociale.

### → Rôle des animateurs pendant les activités

La connaissance et l'application de la réglementation sont obligatoires, dans l'hypothèse d'une méconnaissance, je me dois en tant que Directeur de m'assurer que chaque animateur dispose de toutes les informations nécessaires à la sécurité de tous.

Il est bien évident aussi que le bon sens est de rigueur, en cas de doutes ne pas hésiter à se renseigner de toutes les façons ! Mon devoir est de m'assurer que tous les moyens ont été mis en œuvre.

### → Vie Quotidienne

Un planning sera établi par le directeur (avec le consentement de l'équipe), concernant l'encadrement par l'équipe d'animation, des temps de Vie Quotidienne (Lever, petit déjeuner, repas, coucher, douches, activités surveillées...), de façon aussi à assurer la sécurité des enfants 7jours/7 et 24h/24.

Concernant la confiserie qui pourrait être présente dans les valises, nous conseillerons aux enfants d'en avoir une consommation raisonnée !

### → Rappel des différentes réglementations utilisées

Toutes les réglementations nécessaires à notre séjour seront consultables. En cas de besoin plus pointu, une consultation de la réglementation sur le site de la DDJSCS, sera fortement conseillée. Baignade, randonnée ...

Toutes ces activités seront menées sous couvert des animateurs disposant d'un diplôme et sous leur responsabilité, ce qui ne me dédouane pas de vigilance en tant que Directeur ! Le bon sens reste une notion importante également !!

### → Sécurité de nuit

Concernant l'intrusion des personnes extérieures, il est évident que tous les moyens seront mis en œuvre pour éviter cela. Les sorties de nuit ne seront pas autorisées aux enfants, sauf activité menée par l'équipe d'animation. L'équipe d'animation s'assurera du « coucher » de tous les enfants, une dernière « ronde » sera faite après la réunion du soir et avant le « coucher » par le directeur.

Un animateur dormira dans une chambre à l'entrée de chaque dortoir (fille et garçon).



## L'évaluation

L'évaluation par les enfants se fera au quotidien et de façon permanente.

Lors des réunions d'équipe nous ferons des bilans de fin de journée, de fonctionnement, sur toutes les activités, les choses à ajuster, sur les attentes de chacun et sur l'organisation, nous mettrons en place un support pour évaluer les activités et leur lien avec le Projet Pédagogique.

J'évaluerai les débats en fonction du nombre de participants, s'ils en redemandent, les activités selon l'enthousiasme suscité...

J'évaluerais la Vie Quotidienne et collective, en fonction de l'état de fatigue des enfants, leurs l'implication, s'ils tiennent leurs chambres propres et rangées, s'ils savent faire leur lit, les vêtements perdus....

La santé sera évaluée par le nombre de visites notées dans le cahier d'infirmerie, nombre de visites chez le médecin....

Nous allons devoir évaluer nos actions, l'évaluation sert donc à :

- ◆ Situer la progression du projet en fonction des résultats attendus.
- ◆ Contrôler l'adaptation des objectifs à la réalité.
- ◆ Vérifier la pertinence des actions entreprises et des moyens mis en œuvre.
- ◆ Décider si des changements doivent être opérés et dans quel(s) domaine(s).

Sur certains points de fonctionnement, on va se poser des questions :

- ◆ Jusqu'ici, est-ce que cela va ?
- ◆ A la fin de la période: est-ce que cela a été ?

Sur les activités, relations, vie quotidienne, on va se poser des questions mais différemment :

- ◆ QUOI ? Soyons précis, on distribue les Quoi aux Qui!
- ◆ QUI ? Directeur, Animateurs, Enfants, Personnel technique....
- ◆ QUAND ? Il faut être très précis.
- ◆ Comment ? Associer l'équipe à l'observation et aux décisions ?
- ◆ Comment ? Prendre en compte l'avis des enfants et/ou des familles ?
- ◆ Moyens : Annotations, bilans, en tête à tête, en réunions, des questionnaires, implication de chacun, nombre de participants, taux de réussite dans l'activité, différents supports de mesure créés par et pour l'ACM...
- ◆ L'évaluation de l'équipe et du projet pédagogique est une condition indispensable à toute démarche pédagogique : Evaluer consiste à mesurer des écarts entre ce qu'on avait prévu et ce qu'on a réalisé pendant et après les différents temps de vie...

Les critères d'évaluation doivent être quantifiables et adaptés au public. Si certains objectifs n'ont pas été atteints, il faudra se questionner pour trouver la/ les raisons : les moyens étaient-ils vraiment adaptés ? L'objectif n'était-il pas trop ambitieux ? L'équipe s'est-elle vraiment approprié le projet ?

L'évaluation permet également une remise en question personnelle. Le Projet Pédagogique lorsqu'il est base de travail, permet les changements et donc de définir des écarts, des points positifs et des points négatifs. La progression, le partage des informations, permettent d'objectiver la réalité.

**MERCI, BON SEJOUR !!!!**

## Annexe

### Planning d'activité du séjour

 <b>Programme d'activités du séjour au Hameau de la Baume</b> 			
« Partons en voyage et à la découverte de la nature »			
+6 ANS	Lundi 23 Juillet	Mardi 24 Juillet	Mercredi 25 Juillet
Petit Déjeuner	Arrivée 9 H au hameau de la Baume	Petit Déjeuner	Petit Déjeuner
Activités du matin	Présentation et installation du séjour 	Cool la rando au Hameau de la Baume... 	Tournois de volley et ping Pong 
Déjeuner/ temps calme	Déjeuner/ temps calme	Déjeuner/ temps calme	Déjeuner/ temps calme
Activités de l'après midi	Construction de nichoir  Piscine 	Land Art  Piscine 	Piscine  C'est fini ! 
diner	diner	diner	Fin du séjour 18 H au Hameau de la Baume
veillée	 Viens défier Karine et Joan	Jeux dansants 	

 - La programmation pourra être modifiée en fonction des aléas météorologiques (canicule, intempérie).  
 - Rappel : Pour la piscine l'attestation de natation 25 mètres est Obligatoire .